

L'horticulture en mots et en chiffres

FICHE QUESTIONS SUR... n° 01.03.Q01

Mots clés : horticulture

Définir le mot horticulture est une nécessité car trop souvent, en France, il est restreint à l'horticulture ornementale, alors qu'il intègre d'autres productions comme les fruits et les légumes.

Histoire

Le mot horticulture est un néologisme du début du XIX^e siècle, siècle d'ailleurs considéré comme celui de l'horticulture.

Ce mot est fédérateur pour un ensemble de professions liées à la culture des plantes non agricoles et non forestières, ainsi qu'à tous les jardiniers amateurs. Les cultures horticoles étaient d'ailleurs souvent classées dans les *cultures spéciales* pour signifier que, nécessitant une attention particulière, elles étaient pratiquées par des spécialistes.

La *Société d'horticulture de Paris* est créée en 1827 par le vicomte Héricart de Thury ; elle devient en 1854 *Société impériale d'horticulture de France* puis en 1855 *Société nationale d'horticulture de France*. L'*École nationale d'horticulture* est créée en 1873.

Parallèlement, le premier congrès international d'horticulture est organisé à Bruxelles en 1864.

En 1959, la nécessité de structurer leurs expériences et leurs points de vue conduit les scientifiques horticoles et les professionnels à créer la *Société internationale de la science horticole* (ISHS), en Belgique, avec comme premier président Roger de Vilmorin.

Les instances de l'ISHS sont constituées actuellement de 50 pays, aussi est-il légitime de considérer la définition qu'elles proposent pour l'horticulture comme une référence, qu'il s'agisse des plantes horticoles et des produits qui en sont issus.

Les productions horticoles

Les membres de l'ISHS, se référant à la racine latine du mot (*hortus* = jardin), s'accordent sur le fait que les plantes horticoles comprennent :

- Les plantes fruitières pérennes : arbres, arbustes, buissons et lianes.
- Les légumes : racines, tubercules, pousses, tiges, feuilles, fruits et fleurs des plantes comestibles, le plus souvent annuelles.
- Les plantes aromatiques et médicinales : feuilles, graines et racines de plantes annuelles et vivaces ; les plantes aromatiques majeures sont la lavande et le lavandin ainsi que la sauge sclarée.
- Les plantes ornementales cultivées comme fleurs coupées, plantes en pots vertes ou fleuries, plantes à massifs, qu'il s'agisse d'annuelles, de bisannuelles ou de vivaces. On peut ajouter à cette catégorie les productions de bulbes et autres organes de réserves à l'origine de plantes ornementales.
- Les arbres, arbustes, buissons, gazons et graminées ornementales multipliés et produits en pépinières pour un usage décoratif (paysage) ou pour l'installation de vergers ou de toute autre unité de production.
- Les champignons cultivés.

En France, les principales productions fruitières comprennent : les pommes, les poires, les pêches et nectarines, les prunes et pruneaux, les abricots, les cerises et bigarreaux, les kiwis, les mandarines et clémentines, les petits fruits (cassis, groseilles, framboises), les fruits à coque (noix, noisettes, châtaignes), les fraises et les bananes (bien que fraisier et bananier ne soient pas des plantes ligneuses).

En France, les principales productions légumières sont : les tomates, les haricots verts, les petits pois, les choux (dont le chou à choucroute), les salades, les oignons et échalotes, les carottes, les melons, les courgettes, concombres, poireaux, endives racines, artichauts, champignons, maïs doux, betteraves potagères, épinards, poivrons...

Et deux plantes à particularités

La pomme de terre a un statut ambigu du fait de ses multiples usages (plants certifiés, pommes de terre primeurs ou nouvelles, de conservation et féculières), et des surfaces mobilisées qui l'apparentent plus à une production agricole de grande culture, sauf peut-être pour les pommes de terre primeurs.

De même la vigne, mais en général seule celle qui produit des raisins de table est considérée comme horticole.

Les produits de l'horticulture

Pour l'ISHS, les produits de l'horticulture comprennent tous les produits, bruts ou transformés, qui sont issus des plantes précédemment citées. L'ISHS justifie l'extension de la définition aux produits transformés par la nécessaire traçabilité "*de la fourche à la fourchette*".

En France, on considère que les produits de l'horticulture sont ceux qui arrivent au consommateur frais (vivants, donc fragiles) ou faiblement transformés (surgélation, appertisation), y compris les produits de 4^e gamme (légumes et fruits frais crus, lavés, épluchés et coupés).

L'ISHS y ajoute, notamment, les jus, les purées, les produits déshydratés, ainsi que les produits transformés par l'animal (exemples : le miel, les cocons du ver à soie).

Distinction entre l'horticulture et l'agriculture

L'horticulture se distingue de l'agriculture de différentes façons :

- Les produits – pour la plupart commercialisés vivants – nécessitent la mise en œuvre de technologies post-récolte sophistiquées.
- Les systèmes de productions sont intensifs en matière d'investissement et de main d'œuvre.
- Les parcelles sont le plus souvent petites et de haute qualité agronomique.
- Les cultures protégées (serres ou tunnels) sont courantes, de même que l'irrigation (dont la fertirrigation).
- La valeur ajoutée des produits est d'habitude supérieure à celle des produits de l'agriculture ou de la forêt.
- Les produits de l'horticulture ont une forte connotation "santé et bien-être", tant pour leur qualité nutritionnelle que par leur impact sur la santé mentale des citoyens.

Détails sur trois filières horticoles emblématiques en France

1 - Les fruits et légumes

Organisation de la profession

Il existe deux filières et interprofessions distinctes : Interfel (*Interprofession de fruits et légumes frais*) et Anifelt (*Interprofession des fruit et légumes transformés*). Contrairement au secteur ornemental, les producteurs doivent se réunir en OP (*organisations de producteurs*) pour bénéficier des aides prévues dans le cadre de l'OCM (*organisation commune des marchés*).

Les chiffres

La production légumière : 30 900 exploitations produisent 5,3 millions de tonnes de légumes sur 299 000 hectares (dont 6 300 pour les légumes d'industrie). Les deux principales productions de légumes frais sont la tomate et la carotte. Ensemble, elles représentent environ 25 % des volumes. Les principales productions pour l'industrie sont le maïs doux, les petits pois, les haricots verts et les tomates. Il faut ajouter à ces surfaces 199 383 hectares de pommes de terre et 139 654 hectares de jardins familiaux.

La production fruitière : 27 600 exploitations produisent 2,44 millions de tonnes de fruits, sur 143 000 hectares. La principale production est la pomme pour environ 59 % des volumes de fruits (d'une douzaine d'espèces). Les principales productions pour l'industrie sont la pomme et la prune d'ente (pruneaux).

Le chiffre d'affaires HT de la production de fruits et légumes est de plus de 6 milliards d'€, dont 3 milliards d'€ pour les légumes frais et 3,2 milliards d'€ pour les fruits frais, l'ensemble comprenant 700 millions d'€ pour les fruits et légumes frais destinés à la transformation.

Le chiffre d'affaires de la vente au détail est estimé environ à 18 milliards d'€ HT.

Les achats de fruits et légumes frais des ménages se font pour 52 % en grandes et moyennes surfaces. La restauration hors foyer représente un marché de 1,4 milliard d'€, soit 8 % du total des achats de fruits et légumes par les particuliers.

La balance commerciale des fruits et légumes est déficitaire ; 1,2 milliards d'€ pour les légumes et 2,9 milliards d'€ pour les fruits. Les légumes les plus importés sont les tomates et les salades ; les fruits les plus importés sont les bananes, les oranges et les clémentines.

La place dans l'agriculture

En 2019, l'emploi agricole en France métropolitaine comptait environ 400 000 agriculteurs (cf. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717>), dont, en emploi horticole :

- 18 250 emplois salariés permanents en production légumière,
- 24 550 en cultures fruitière et en autres cultures pérennes,
- 6 530 emplois salariés occasionnels en maraîchage,
- 13 210 emplois en cultures fruitières et en autres pérennes.

Avec 62 450 personnes, l'emploi horticole représente donc près de 15 % des actifs en agriculture.

On dénombrait en 2016 436 288 exploitations en France hexagonale, réparties sur une superficie agricole utilisée (SAU) de 26,8 millions d'hectares. Le maraîchage représente 1 % de cette superficie et l'arboriculture fruitière 4 %, soit 5 % de la superficie agricole pour 15 % des actifs.

En 2018, la surface en exploitation bio (ou en conversion) est 2 035 024 hectares, chiffre en augmentation de 17 % par rapport à 2017, dont 1,5 % pour le maraîchage et 2,7 % pour l'arboriculture fruitière.

2 - L'horticulture d'ornement¹

Organisation de la profession

L'ensemble des secteurs de l'ornement est structuré au sein de l'interprofession *Val'Hor* qui regroupe les producteurs et détaillants spécialisés (fleuristes, jardineries), et les entreprises du paysage (prestations à destination des marchés publics et privés, et des particuliers).

Les chiffres

La filière compte 53 000 entreprises spécialisées, et l'emploi de 170 000 personnes, tous secteurs confondus. Pour la production, en 2019, les 2 926 horticulteurs et pépiniéristes recensés en France métropolitaine ont généré 16 581 emplois directs, sur 16 152 hectares dont 1 570 couverts (serres ou tunnels).

La gamme de végétaux d'ornement commercialisés par les exploitations françaises est de plus de 100 000 références, dont 36 % en plantes en pots et à massif, et 35 % en produits de pépinières.

La filière compte par ailleurs 20 000 entreprises de commercialisations et 29 100 entreprises de paysage.

Le chiffre d'affaires est de 13,8 milliards d'€, dont :

- 1,6 milliard d'€ pour les entreprises de production,
- 7,1 milliards d'€ pour le commerce (grossistes, jardineries, libres services agricoles et fleuristes),
- 5,1 1 milliards d'€ pour le secteur du paysage.

Le marché français est un des plus importants d'Europe en matière de débouchés. En 2019, les exportations françaises sont de 68 millions d'€ et les importations de 980 millions d'€, soit un déficit récurrent de 912 millions d'€ (3 % de plus qu'en 2018). Les Pays-Bas sont de loin le principal pays fournisseur, avec 63 % de la valeur totale.

¹ Sauf indication particulière, les chiffres sont ceux mis à jour en 2020 et 2021 par FranceAgriMer.

La place dans l'agriculture.

Toutes productions confondues, l'horticulture ornementale représente :

- 1,8 % du nombre total d'exploitations agricoles,
- 3,7 % de la valeur des livraisons de l'agriculture,
- 6,3 % de la valeur des livraisons des produits végétaux,
- 4,2 % du total de l'emploi agricole dont 8,1 % de l'emploi salarié agricole.

La production horticole ornementale est un secteur de production intensive. Elle se rapproche de l'industrie par l'importance du capital, du travail et des techniques requises. C'est l'un des secteurs les plus employeurs de main-d'œuvre en agriculture. Cependant, le nombre de structures de production diminue régulièrement (départs en retraite non remplacés).

3 - Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)

Organisation de la profession

Il existe plusieurs groupements interprofessionnels reconnus : le CPPARM (*Comité des plantes à parfum*) pour les producteurs ; le CIHEF (*Comité interprofessionnel des huiles essentielles françaises*) pour lavande, lavandin et sauge sclérée ; l'AIHP pour les herbes de Provence ; et Phytolia pour la filière santé, beauté, bien-être.

Les chiffres

Le secteur PPAM travaille sur plus de 120 plantes cultivées sur 58 550 hectares, par 5 000 exploitations, tandis que 350 plantes font encore l'objet de cueillette. On compte 27 950 hectares de lavande et de lavandin, pour 1 750 producteurs, et 30 620 hectares pour les autres plantes ; sur l'ensemble, 16,9 % des surfaces sont en agriculture biologique.

Le secteur s'est développé de plus de 40 % depuis 2015.

Le chiffre d'affaires en France, pour la production de plantes en l'état, est de 150 millions d'€. Pour les différents marchés utilisant les PPAM, il est, par exemple, de 1,99 milliard d'€ pour les compléments alimentaires, 206 millions d'€ pour l'aromathérapie, 612 millions pour l'aromatique alimentaire et 757 millions en cosmétique naturelle et bio.

La balance commerciale est déficitaire pour les plantes en l'état ; en 2019, les importations de plantes ont représenté 47 000 tonnes et 188 millions d'€, alors que les exportations étaient de 17 000 tonnes pour 85 millions d'€. Le premier pays d'approvisionnement est la Chine.

En revanche, pour les huiles essentielles, la balance commerciale est légèrement excédentaire : en 2019, la France a importé 8 300 tonnes pour une valeur de 354 millions d'€ et a exporté 4 700 tonnes pour 377 millions d'€.

Noëlle DORION, membre de l'Académie d'Agriculture de France

mars 2022

Ce qu'il faut retenir :

Les productions horticoles sont celles issues de l'*hortus*, c'est-à-dire le jardin : les fruits, les légumes, les plantes à parfum, aromatiques et médicinales et les végétaux d'ornement.

Les produits de l'horticulture sont très diversifiés et ont une connotation "santé et bien-être" prouvée, tant pour leurs qualités nutritionnelles que par leur impact sur la santé mentale des citoyens.

La France est très dépendante des importations pour approvisionner son marché : à l'exception des huiles essentielles, la balance commerciale est déficitaire de plus de 900 millions d'€ pour les plantes d'ornement, et respectivement de 1,5 et 3 milliards d'€ pour les légumes et pour les fruits.

Pour en savoir plus :

- FranceAgrimer (Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer)
<https://www.franceagrimer.fr/Eclairer/Etudes-et-Analyses/Les-fiches-de-FranceAgriMer>
- Fiches filières 2021 : *Horticulture d'ornement ; Plantes à parfum, aromatiques et médicinales ; Légumes frais, Fruits frais, Fruits et légumes transformés*
- ISHS (*International Society for horticultural science*) : <https://www.ishs.org/>
- Oberti M. A. et al. : *Panorama of french horticulture*, *Chronica horticultrae* 60 (1) 28-34, 2021